



DENV

10 mars 2005

NOTE TECHNIQUE n° 25 bis /CP**LA RESTAURATION ECOLOGIQUE DU SITE DE LA POINTE MAA****1° CONTEXTE****1.1) Localisation**

La Pointe Maa est une propriété privée se trouvant sur la commune de Païta en zone littorale. Elle recèle une forêt sèche de 58 hectares (selon l'étude J. Mahé, contre 25 ha aux estimations précédentes) pratiquement d'un seul tenant.

C'est l'un des 106 sites de forêt sèche (n° 12.14) et l'un des 22 sites prioritaires du Programme Forêt Sèche (PCFS).

Le relief est composé de flancs et de croupes au sol souvent rocheux.

1.2) Flore

Cette forêt contient environ 60 espèces végétales différentes dont une inféodée à ce site : *Ochrosia inventorum*, arbre de la famille des apocynacées. D'autres espèces rares (*Albizzia guillainii*, *Vitex sp*, *Tieghemopanax sp*) y sont aussi présentes.

La végétation a subi la pression des herbivores (cerf, chèvre) ainsi que les dommages de cyclones (dont Erica en mars 2003) et de sécheresses prolongées (la Pointe Maa est l'un des secteurs les moins arrosés de toute la côte Ouest). Par contre, aucun feu n'y a été signalé depuis longtemps.

Parmi les 10 espèces introduites dans la forêt sèche, la liane *Passiflora suberosa* est fréquente, l'arbuste *Leucaena leucocephala* (faux-mimosa) rare. Un inventaire de l'IAC /EFS est en cours pour préciser la dynamique et l'impact des plantes envahissantes sur ce site et sur 10 autres.

1.3) Faune

Diverses études ont été menées à ce jour sur les groupes suivants :

a) Oiseaux : 25 espèces recensées dont le collier blanc, le pigeon vert des îles, le siffleur calédonien, le rhipidure tacheté, le coucou à éventail. Cela fait de la Pointe Maa le 3^{ème} plus riche site des 17 étudiées par l'IAC. La présence de milieux variés aux alentours et la diversité floristique de cette forêt expliquent cette situation favorable.